



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ORGANIC

Question écrite n° 38499

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui fournir des indications chiffrées sur les coûts de gestion des caisses ORGANIC. Il souhaite connaître les sommes consacrées aux frais de gestion, le coût moyen de gestion par agent, ainsi que le pourcentage représenté par ces frais de gestion sur l'ensemble des sommes versées à ces organismes par les assurés sociaux, pour les années 2002 et 2003.

Texte de la réponse

Les coûts de gestion du régime Organic s'établissent comme suit pour les années 2002 et 2003 :

	2002	2003
Dépenses de gestion administrative (en EUR)	166 650 000	174 030 000
Effectifs en équivalent temps plein (ETP) moyen annuel (contrat à durée indéterminée et contrat à durée déterminée)	2 205	2 235
Coût de gestion/agent (en EUR)	75 578	77 866
Coût de gestion (en %) Dépenses de gestion administrative/prestations versées + cotisations recouvrées	2,34 %	2,18%

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38499

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2004, page 3265

Réponse publiée le : 4 janvier 2005, page 162